



DATE DE PUBLICATION : 16 décembre 2024

Le directeur départemental

Délégation de signature donnée par le directeur départemental du Haut-Rhin à la directrice déléguée de l'antenne économique de Colmar

Vu la délégation de signature donnée par M. Laurent SAHUQUET, directeur régional de la région Grand Est, le 16 décembre 2024 ;

Délégation permanente est donnée à Mme Cécile PHILIPPE, directrice déléguée de l'antenne économique de Colmar et, en cas d'absence ou d'empêchement, à M. Martial LAURENCY, son adjoint, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, relatifs à l'exercice de l'activité de l'antenne économique de Colmar.

Mme Cécile PHILIPPE reçoit notamment délégation à l'effet de coter les entreprises des départements constitutifs de la ZRE Alsace-Strasbourg (Bas-Rhin et Haut-Rhin), selon la grille de délégation en vigueur au sein de la ZRE, à l'exception des groupes relevant de la direction régionale.

Fait à Mulhouse, le 16 décembre 2024

Benoît DHAILLE